



## Ligue Régionale du Poitou-Charentes

### Contrat moral du tireur

En intégrant le collectif Club Poitou-Charentes, je m'engage à :

- ✓ avoir une bonne conduite, tenue et sportivité.
- ✓ être présent obligatoirement à tous les regroupements sauf motifs exceptionnels (examens / évènements familiaux..)
- ✓ tenir informé le responsable et à l'avance (1 semaine avant), de mon éventuelle absence au stage (les dates de stages étant communiquées en début de saison)
- ✓ m'inscrire et participer aux échelons gestion sportive de la F.F.Tir.
- ✓ respecter le volume d'entraînement (au stand et chez soi) préconisé par les encadrants sauf motifs valables (maladie/ revisions scolaires / évènements familiaux...)
- ✓ remplir de manière régulière et complète mon fichier de suivi d'entraînement.
- ✓ répondre à tous déplacements et compétitions organisés par la ligue.
- ✓ participer à la lutte contre le dopage.
- ✓ revêtir les tenues du Club Poitou Charentes à toute compétition et manifestation de tir (hors championnats des clubs)
- ✓ aider à l'intégration des nouveaux et des invités.
- ✓ respecter les biens et personnes en tous lieux qui vous accueillent.
- ✓ répondre aux contrôles, notamment médicaux.